

LA PAIX LA VIE CHERE

Les troupes d'occupation ANGLAISES SERAIENT PLACÉES sous le commandement français

Paris, 18 août. — Le « Daily Mail » annonce que, en raison du chiffre réduit de l'armée d'occupation britannique en Rhin, le maintien de généraux comme commandants des troupes britanniques, ne sera plus possible. Le corps d'occupation du Rhin passera sous le commandement d'un général français. Le poste de gouverneur militaire de Cologne continuera à être assuré par un officier britannique, probablement jusqu'à terme de l'occupation.

LES LAMENTATIONS D'UN AMIRAL

EXTRAITS DES MÉMOIRES INÉDITS de Von Tirpitz

Amsterdam, 16 août. — Le « Nieuw Courant » publie des extraits des mémoires de l'amiral von Tirpitz. Ces mémoires, qui ont été publiés sur l'impulsion, le manque total d'illusions, l'isolement et le troupeau de l'impérialisme. Dans le premier livre que Tirpitz écrit le 25 août de l'U. O. G., il dit :
« Le monde entier est contre nous. Nous devons nous défendre, mais nous ne pouvons le faire que par la force de nos armes. »

LES CRIMES ALLEMANDS pendant la guerre

Voici un tableau suggestif tiré par le Radical du rapport de M. Louis Barthou sur le traité de paix et qui résume de saisissante façon les crimes contre les lois et coutumes de la guerre, contre les lois de l'honneur et de l'humanité, imputables à l'Allemagne et à ses alliés. Ces crimes, qui constituent un véritable catalogue de crimes, ont été commis pendant la guerre. Ce tableau, dit notre confrère, devrait être affiché dans toutes les écoles et dans les lycées, et dans les établissements publics, afin de servir de leçon à la jeunesse et de lui faire connaître les crimes de la grande guerre.

1. Meurtres et massacres, terrorisme systématique;
2. Mise à mort d'otages;
3. Tortures infligées aux civils;
4. Famine imposée aux civils;
5. Viols;
6. Détournements de jeunes filles et de femmes pour les contraindre à la prostitution;
7. Déportation de civils;
8. Internements de civils dans des conditions sauvages;
9. Travail forcé des civils obligés de participer à des travaux en relation avec les opérations militaires;
10. Usurpation des droits souverains de l'Etat pendant l'occupation militaire;
11. Enrôlements obligatoires de soldats pris parmi les habitants des pays occupés;
12. Tentatives faites pour dénationaliser les habitants des territoires occupés;
13. Pillages;
14. Confiscation de propriétés;
15. Contributions et réquisitions illégales et exorbitantes;
16. Dépréciation du système monétaire et émission de fausse monnaie;
17. Imposition de pénalités collectives;
18. Dévastation et destruction sans raison de la propriété;
19. Bombardements intentionnels de places sans défense;
20. Destruction sans raison de monuments et bâtiments religieux, de bienfaisance, d'éducation et historiques;
21. Destruction de navires marchands et de navires à passagers sans avertissement et sans précaution pour la sécurité des équipages et des passagers;
22. Destruction de bateaux de pêche et de convois de ravitaillement;
23. Bombardements intentionnels des hôpitaux;
24. Attaques et destructions des navires hôpitaux;
25. Infractions aux règles de la Croix de Genève;
26. Usage de gaz délétères et asphyxiants;
27. Usage de balles explosives ou expansives et autres armes inhumaines;
28. Ordre de ne point faire de quartier;
29. Mauvais traitements infligés aux blessés et aux prisonniers de guerre;
30. Emploi de prisonniers de guerre à des travaux non autorisés;
31. Emploi abusif du drapeau blanc;
32. Empoisonnement des puits.

LA PAIX

Une Note de Foch au gouvernement allemand

Zurich, 18 août. — Le « Berliner Tageblatt » annonce que le maréchal Foch a adressé au gouvernement allemand une note fixant une série de conditions auxquelles les populations des districts de Souvaki et de Seiny, la note insiste sur l'importance, qu'attribue le Conseil suprême des alliés à l'évacuation de ces provinces.

LES CHEMINOTS BRETONS CONTRE LA VIE CHERE

Brest, 18 août. — Précédés de porteurs de pain et d'une poignée sur laquelle on lit « Comité contre la vie chère », mille cheminots et ouvriers ont envahi aujourd'hui les Halles centrales, vendant à vil prix les légumes et les denrées. Les agents de police et les gardes armés ont été impuissants à cette liquidation, venant assister à la remise du produit de la vente aux marchands.

EN RUSSIE

Déroulement des bolchevicks sur la Dwina

Arkhangel, 15 août (retardé). — L'offensive sur le front de la Dwina continue avec succès. Trois mille prisonniers ont été faits, les troupes bolcheviques ont été complètement anéanties. Les troupes bolcheviques ont été prises de panique, et découvrent complètement cette offensive. Les prisonniers bolcheviques déclarent que la situation sur le front bolchevique est pénible et que de nombreux soldats ont déserté dans nos rangs.

LA PAIX

Un accord italo-grec (?)

Rome, 18 août. — Les journaux parlent d'un accord italo-grec se résolvant ainsi : la délimitation en Asie Mineure du côté de la vallée du Méandre à l'ouest, qui jouit en outre d'une zone franche dans le port de Smyrne et du droit de rattachage la voie ferrée de Scalonova avec la ligne Smyrne-Din, les deux pays seraient rendus à la Grèce. L'accord porte également sur les relations économiques des deux pays.

LES CHEMINOTS BRETONS CONTRE LA VIE CHERE

Limoges, 17 août. — Ce matin, les cheminots ont envahi les Halles centrales et les Halles de la ville, où ils ont fait baisser le cours de légumes de 50 à 70 %, par les moyens employés. Les légumes ont été vendus à vil prix. Deux magasins de fruits frais ont été vidés. Deux magasins de fruits frais ont été vidés. Deux magasins de fruits frais ont été vidés.

EN HONGRIE

Les Roumains imposent un nouvel armistice aux Hongrois

Budapest, 18 août. — Les représentants roumains ont remis au gouvernement hongrois le nouveau projet d'armistice. Celui-ci est transmis aux alliés, déclarant qu'il se refusait à modifier les bases de l'armistice signé au mois de novembre dernier.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Les revendications des cheminots

Toulouse, 18 août. — Les employés des omnibus et tramways de Toulouse, en grève depuis le 15 septembre, ont tenu hier leur réunion hebdomadaire. Ils ont voté des revendications applicables à partir du 1er octobre, un salaire de 15 fr. par jour pour les hommes et 12 fr. pour les femmes, et le contrôle de perception pour que le personnel soit protégé contre toute suspicion et conservé à dignité.

LA PAIX

Le kaiser achète une propriété en Hollande

Amsterdam, 18 août. — Suivant le « Dagblad », d'Utrecht, l'ex-kaiser a acheté à la rotonde van Hoerna de Beaufort une propriété de Doorn, près d'Utrecht.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Les revendications des cheminots

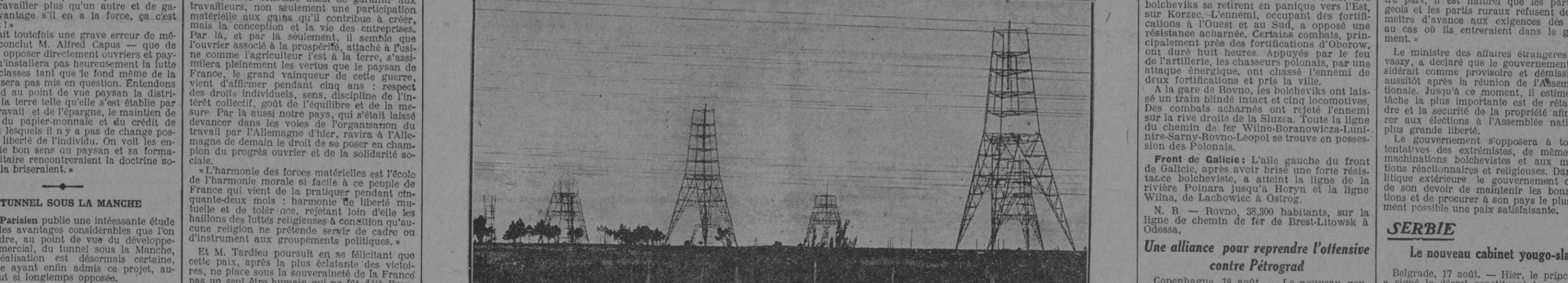
Toulouse, 18 août. — Les employés des omnibus et tramways de Toulouse, en grève depuis le 15 septembre, ont tenu hier leur réunion hebdomadaire. Ils ont voté des revendications applicables à partir du 1er octobre, un salaire de 15 fr. par jour pour les hommes et 12 fr. pour les femmes, et le contrôle de perception pour que le personnel soit protégé contre toute suspicion et conservé à dignité.

LA PAIX

Le kaiser achète une propriété en Hollande

Amsterdam, 18 août. — Suivant le « Dagblad », d'Utrecht, l'ex-kaiser a acheté à la rotonde van Hoerna de Beaufort une propriété de Doorn, près d'Utrecht.

LA STATION DE T. S. F. DE CROIX-D'HINS



Les pylônes de 250 mètres en voie de construction. Photo PETITE GIROUDE.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

LA PAIX

Un discours de M. Tardieu

Paris, 18 août. — On se rappelle que M. Abel Ferry, député des Vosges, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, avait été tué à Vaux-lez-Arcis, le 3 septembre 1918, au cours d'une mission. Le transfert solennel du corps a été fait à Paris, le 10 septembre, par le général de Castelnau, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Abel Ferry et Mme Jules Ferry, veuve de l'ancien ministre. Après une allocution de M. Tardieu, secrétaire de la commission de l'Armée, M. Tardieu a prononcé un discours devant le corps de M. Abel Ferry et a souligné la ligne de feu au moment où il a été tué.

